



Code produit **C0703**
 Famille **Hygiène du travail**
 UP **Oui**



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

THÉMATIQUE

Évaluation de la qualité de l'air intérieur (pollution par des produits chimiques (screening COV, dosage formaldéhyde, ozone, PM10 et PM2,5), pollution microbologique (bactéries, moisissures...), facteurs d'ambiance (température, humidité, CO₂...). Recherche d'axes d'amélioration de la qualité d'air en fonction des résultats et de la situation observée.

OBJECTIFS

Cette intervention a pour objectif d'évaluer et d'améliorer la qualité de l'air intérieur des locaux de travail non industriels en analysant certains paramètres et en tenant compte des témoignages des travailleurs.

PROGRAMME

- **Prérequis** : évaluer la situation dans des conditions représentatives par rapport aux plaintes émises.
- **Contenu de l'intervention** (en fonction de la demande et des plaintes émises) :
 - Observation des postes de travail et de l'environnement intérieur et extérieur des postes de travail : *système de ventilation, courant d'air, ensoleillement, humidité, châssis/fenêtres/stores, activités physiques des travailleurs, taux d'occupation des espaces, présence de source de pollution interne et/ou externe...*
 - Screening atmosphérique des agents chimiques ou dosage de la concentration atmosphérique de certaines substances chimiques spécifiques.
 - Analyses microbiologiques (bactéries, moisissures, acariens...).
 - Mesurages sur une longue durée (minimum 1 semaine) des paramètres tels que la température, l'humidité relative et la concentration en CO₂.
 - Évaluation de l'efficacité du système de ventilation générale.
 - Les résultats seront corrélés avec les observations de l'environnement de travail et les plaintes émises par le personnel.
 - Rédaction d'un rapport reprenant les résultats et les recommandations d'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

MÉTHODE

- L'évaluation de la qualité d'air se fait sur base de références législatives et normatives et des résultats obtenus par diverses études et publications scientifiques.
- Les mesures des différents facteurs à étudier sont réalisées par l'hygiéniste du travail du **CESI**.
- L'hygiéniste travaille en collaboration avec des laboratoires d'analyse accrédités pour les analyses des substances chimiques et avec Sciensano (anciennement Institut de Santé Publique) pour les analyses microbiologiques.

PUBLIC

Toutes les entreprises.

LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise.